

Association « Comm'une Sereine »
Mairie de Sainte-Croix
01120 Sainte-Croix

Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 26 septembre 2014

Le vendredi 26 septembre à 20 heures, les fondateurs de l'association « **Comm'une Sereine** » se sont réunis en assemblée générale constitutive au domicile d'André Jusseime au 8 lotissement de l'étang à Sainte-Croix.

Sont présents :

BONJOUR Franck, demeurant au lotissement de la Balme 01120 Sainte-Croix
CURTAT Alain, demeurant route de Saint-André-de-Corcy 01120 Sainte-Croix
CURTAT Ludivine, demeurant 11 B Les Prés de Gabet 01120 Sainte-Croix
DUMAS Romain, demeurant au lotissement du Château 01120 Sainte-Croix
FAVRE Jean-François, demeurant route de Saint-André-de-Corcy 01120 Sainte-Croix
FAVRE Sylvie, demeurant route de Saint-André-de-Corcy 01120 Sainte-Croix
JARNIEUX Stéphanie, demeurant au lotissement du Château 01120 Sainte-Croix
JUSSEIME André, demeurant 8 lotissement de l'Etang 01120 Sainte-Croix
LEGRAIN Aline, demeurant au 6 lotissement du Grand Pré 01120 Sainte-Croix
TRUC Danielle, demeurant 11 lotissement de l'Etang 01120 Sainte-Croix
TRUC François, demeurant 11 lotissement de l'Etang 01120 Sainte-Croix.

Absents et excusés :

Evelyne POMPOUGNAC, demeurant au lotissement du Grand Pré
Patricia CHAMBION, demeurant au lotissement du Château.

André JUSSEIME rappelle les principes à la base de la création de l'association, principes longuement discutés lors des échanges des mois précédents : « Dans les actions et activités que nous initierons, nous ne voulons concurrencer ni les associations existantes, ni la municipalité. Nous partons de l'idée qu'il y a des « créneaux » qui ne sont pas complètement occupés dans notre village. Ce sont d'une part celui du lien social et du lien intergénérationnel, d'autre part celui du partage des idées, des compétences, des savoirs et des savoir-faire, dans des champs sociaux, culturels, environnementaux, sportifs, et autres si on en a envie... Ces créneaux correspondent-ils à une demande à Sainte-Croix ? C'est le pari que nous faisons ». Il rappelle aussi les démarches à suivre pour créer une association. Il rappelle enfin l'ordre du jour de cette assemblée générale constitutive :

- Lecture du projet de statuts, derniers échanges et vote.
- Election du premier Bureau.
- Pour chaque activité pressentie, mise en place d'une commission ayant pour but de préparer et présenter à la première Assemblée Générale ordinaire une ébauche de projet.

Lecture des statuts, discussion et vote

André JUSSEIME lit le projet de statuts. Quelques modifications sont apportées par la discussion qui s'en suit, essentiellement sur la composition du Bureau (article 9). Puis on passe au vote. Les statuts sont adoptés à l'unanimité des onze présents.

Election du premier Bureau

A main levée :

André JUSSEIME est élu président par dix voix pour et une abstention (la sienne).
François TRUC est élu trésorier par dix voix pour et une abstention (la sienne).
Aline LEGRAIN est élue secrétaire par dix voix pour et une abstention (la sienne).

Premières tâches du Bureau

Les statuts prévoient la possibilité, mais pas l'obligation, d'établir un règlement intérieur. Les statuts étant jugés suffisamment complets pour l'instant, on n'en voit pas la nécessité d'ici la première AG ordinaire.

La discussion porte sur les cotisations. Il est proposé de fixer celles-ci à 12 euros pour les adultes et 6 euros pour les mineurs de plus de 14 ans. Le Bureau devra réfléchir à une éventuelle cotisation familiale d'ici l'AG ordinaire.

Le Bureau devra aussi se renseigner sur les assurances à souscrire pour les activités et actions futures de l'Association.

On évoque aussi la recherche d'un logo pour l'association, la création d'un site ou blog internet, l'ouverture d'une boîte mail, l'achat d'un registre des comptes-rendus d'AG et de réunions de bureau, ainsi que de la nécessaire ouverture d'un compte bancaire.

Premières activités et premières commissions

On se propose de mettre en place les premières commissions afin qu'elles commencent à travailler sur les activités que l'Association souhaite mener, si possible, dans l'année et qu'elles puissent donner quelques pistes lors de la première AG ordinaire.

- Initiation aux premiers secours : Patricia CHAMBION et Evelyne POMPOUGNAC.
- Aide aux devoirs aux collégiens : Danielle JUSSELME et André JUSSELME.
- Le retour des soirées cinéma au village (ou au château) : Alain CURTAT et André JUSSELME.
- Une soirée dictée suivie d'une soupe aux cailloux : Alain CURTAT, Jean-François FAVRE et Danielle JUSSELME.
- Une opération « ramassage et pressage de pommes » : Jean-François FAVRE, Romain DUMAS, Ludivine CURTAT et Franck BONJOUR.
- Une réflexion sur les sentiers dans la commune : François TRUC, Ludivine CURTAT, Aline LEGRAIN, Stéphanie JARNIEUX.
- Une expo sur l'histoire de la commune, en commençant peut-être cette année par la période de la première guerre mondiale : André JUSSELME, Alain CURTAT, Stéphanie JARNIEUX et François TRUC.
- Une rencontre inter-quartiers, coorganisée éventuellement avec les associations existantes : Romain DUMAS, Alain CURTAT et Sylvie FAVRE.
- Des visites organisées des hangars Berliet du Montellier: Alain CURTAT et André JUSSELME.

Ces commissions ne sont pas définitives. Leur nombre et leurs compositions pourront encore évoluer dans le futur.

La première Assemblée Générale ordinaire est fixée au vendredi 14 novembre à 20h30 à la salle de réunion de la mairie, sous réserve que l'Association ait été déclarée au Journal Officiel des Associations et que la salle soit disponible à ce moment.

Le Président
André JUSSELME

